

Gouvernement du Québec

Décret 1409-2024, 11 septembre 2024

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la confiance numérique et de la cybersécurité qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2024

ATTENDU QUE la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la confiance numérique et de la cybersécurité se tiendra à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, les 16 et 17 septembre 2024;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Cybersécurité et du Numérique et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le ministre de la Cybersécurité et du Numérique, monsieur Éric Caire, dirige la délégation officielle du Québec à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la confiance numérique et de la cybersécurité qui se tiendra les 16 et 17 septembre 2024;

QUE la délégation officielle du Québec, outre le ministre de la Cybersécurité et du Numérique, soit composée de :

Madame Nathalie St-Pierre
Directrice adjointe de cabinet
Cabinet du ministre de la Cybersécurité et du Numérique;

Monsieur Stéphane Le Bouyonnec
Sous-ministre et dirigeant principal de l'information
Ministère de la Cybersécurité et du Numérique;

Monsieur Jonathan Kelly
Sous-ministre adjoint à la transformation numérique
gouvernementale
Ministère de la Cybersécurité et du Numérique;

Monsieur Vincent J.-Painchaud
Responsable des relations internationales et
intergouvernementales canadiennes
Ministère de la Cybersécurité et du Numérique;

Monsieur Sébastien Tessier
Conseiller en relations intergouvernementales
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
Ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84152

